

Département de publication : 67

Travaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Port autonome de Strasbourg
Correspondant : DAF-PAM
25, rue de la Nuée Bleue – CS80407
67002 Strasbourg Cedex
Tél : +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax : +33 (0)3 88 23 56 57
Courriel : pam@strasbourg.port.fr
Adresse internet : <http://www.strasbourg.port.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://pas.marcoweb.fr>

Objet du marché :

**EXTENSION DU TERMINAL A CONTENEURS SUD
LOT N°3 : ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC**

Mots descripteurs : Eclairage public.
Type de travaux : Exécution.

Classification CPV : Objet principal : 34928500.

Lieu d'exécution : 21, rue de Saint Nazaire à Strasbourg.

Code NUTS : FRF11.

L'avis implique : Un marché public

Informations sur l'accord-cadre :

Un marché public.

Caractéristiques principales :

Les travaux comprennent notamment :

- Fourniture et pose de mats d'éclairage :
 - + de 30 m : 1 u
 - + de 20 m : 6 u
 - + de 15 m : 3 u
 - + de 9 m : 5 u
- Fourniture et pose de projecteurs leds de 200 à 1000 W : 30 u
- Fourniture et pose de luminaires routiers : 5 u
- Fourniture et pose de câbles fibre pour le raccordement d'antennes Wifi
- Déplacement d'un système de vidéosurveillance 1 ens
- Système de comptage de places par caméras : 1 ens
- Fourniture et pose de barrières 5 u
- Système de bornes de contrôle d'accès équipées

de lecteur QR code, ordinateur, clavier, moniteur tactile : 3 u
- Panneau à message variable sur mât de 15 m : 1 u.
Marché unique ordinaire.

Il s'agit d'un des 4 lots d'une même opération. Chacun des 4 lots représente un ensemble de prestations cohérent devant être réalisés dans une chronologie contrainte sur un site partiellement en exploitation.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois.

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie de 5,00%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Caractéristiques des prix : Prix forfaitaires et prix unitaires.
- Modalités de variation des prix : Révision mensuelle.
- Une avance de 5,00% sera accordée dans les conditions prévues au contrat.
- Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés.
- Le délai global de paiement est de 30 jours.
- Modalités de financements : Les ressources mobilisées pour financer l'objet de l'opération sont composées de ressources propres et de subventions provenant des différents partenaires au projet : l'État français (CPER), la région Grand Est et le Conseil départemental du Bas-Rhin et L'Eurométropole de Strasbourg.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de groupement momentané d'opérateurs économiques pour la réalisation de ces travaux, celui-ci devra être de type " Groupement conjoint avec mandataire solidaire ".

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Oui.

Le marché débutera à compter de la notification du contrat.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Capacité économique et financière :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité technique :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Elles doivent être facilement vérifiables (coordonnées exactes - nom et n° de téléphone du signataire) ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée OUVERTE.

Date limite de réception des offres : Jeudi 04 juillet 2019 à 12h00

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
19_16DMO/1/1/BO.

Renseignements complémentaires :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

Les formulaires sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Dématérialisation des procédures : Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
28/05/2019

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Adresse internet : <http://pas.marcoweb.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Port autonome de Strasbourg

Correspondant : M. Didier CHABOD

Direction des Ressources et de l'Organisation - Pôle Achats / Marchés

25, rue de Nuée Bleue - CS 80407

67002 Strasbourg Cedex

Tél: +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax: +33 (0)3 88 23 56 57

Courriel: pam@strasbourg.port.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Sté ARTELIA Ville et Transport

Correspondant : M. Edouard ROUSSELLE LAURENT

Agence Est – Espace Européen d'Entreprises

15, Avenue de l'Europe

67300 Schiltigheim

Tél : +33 (0)3 88 04 04 00

Courriel : edouard.rouselle@arteliagroup.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse internet : <http://pas.marcoweb.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - 67000 Strasbourg

Téléphone : +33 (0)3 88 21 23 23 - Fax : +33 (0)3 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Introduction de recours :

Précisions concernant les voies et délais de recours dont dispose le candidat :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévu à l'article R.551-7 du CJA ;
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme ;
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.